



garde alternée a la demande de mes fils

Par **Ludo0804**, le **27/11/2011** à **20:01**

Bonjour.

Je vous expose mon problème.

Je suis divorcé depuis Septembre 2010, avec une garde élargie pour mes fils de 8 et 5 ans.(1 weekend sur 2 et 1 mercredi sur 2).

La semaine dernière mon ex-femme m'a téléphonée pour me faire part de la demande de mon grand garçon de tester la garde alternée.

Elle m'a donc fait un courrier remis en main propre qui atteste de ce "test" tout en pleurant car elle ne voulait pas le faire.

De retour de ce qui doit être mon dernier weekend de garde elle a annoncé a mon fils qu'il n'irait plus au football pendant "ces " semaines car elle sera séparée d'eux une semaine sur 2. Je lui ai donc dit que cela n'était pas "cool" pour eux , elle a ensuite fait rentrer les enfants rapidement et a "claqué" la porte.

Voici donc mes questions:

le courrier a t' il une valeur?

Le souhait de mon fils peut il être entendu officiellement?

Ne peut-on pas associer sa réaction a des représailles contre mon grand?

Pour faire simple que puis-je faire?

Merci pour vos réponses.

Ludovic

Par **BAERTHELE**, le **27/11/2011** à **20:21**

Bonsoir,

Oui ce papier a au moins valeur d'une position de Madame à l'instant T.

Quant à votre fils, oui sa position peut être entendue.

voyez mon article à ce sujet.

M. BAERTHELE AVOCAT

<http://www.legavox.fr/blog/maitre-baerthele-avocat/audition-enfant-justice-1225.htm>

Par **Ludo0804**, le **27/11/2011** à **20:28**

Le fait est que j'ai peur que pendant la semaine elle arrive a le faire changer d'avis et que je trouve porte close dimanche prochain.

De plus mon fils est très timide et je doute qu'il puisse mettre en avant ces envies face à un inconnu.

Par **BAERTHELE**, le **27/11/2011** à **20:49**

La c'est vous qui connaissez votre fils et ses envies...

Par **Ludo0804**, le **27/11/2011** à **20:54**

Comment se passe les auditions ? Ne sont elles pas traumatisantes ou trop impressionnantes pour un garçon de 8 ans?

Je veux le faire mais pas à n'importe quel prix.

Par **BAERTHELE**, le **27/11/2011** à **21:40**

Non ils sont généralement entendus par des enquêteurs qui font celà au quotidien.